

Séance du 16 juin 2020 - Conseil d'établissement de l'école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2019-2020

Compte rendu Réunion du conseil d'établissement de l'école Chomedey de Maisonneuve

Lundi 16 juin 2020	18h30	Via la plateforme Zoom
--------------------	-------	------------------------

Type de réunion	Conseil d'établissement
Président(e) d'assemblée	Alexandre Grégoire-Rousseau
Secrétaire	Alexandre Grégoire-Rousseau
Participants	Catherine Robert Amélie Rodrigue Melissa Ann Murphy Domey Isabelle Racicot Geneviève Béliveau Stéphanie Gaudet Karoline Morin Karine Paquette Fernando Madrigal
Absent	Gabrielle Chamberland Guillaume Roussel Karianne Goudreault Josie Bédard Emmanuelle Christophe Chantal Barrette
	Il y a quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h30.

2. Mot de la direction

Séance du 16 juin 2020 - Conseil d'établissement de l'école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2019-2020

- La direction annonce le départ de Mme Nathalie Thénor comme directrice adjointe. Les étapes nécessaires pour trouver un remplacement ont déjà débutées.
- On perd les locaux de Déclic aux profits de CCSE.
- La direction a pris acte des dernières annonces et directions émises par le ministre de l'éducation pour la rentrée scolaire pour 2020-2021. Ces demandes influenceront de manière significative les plans mise en place pour la rentrée et des réévaluations majeurs des plans d'enseignement et des locaux sont à prévoir.

3. Adoption de l'ordre du jour

La direction fait la lecture de l'ordre du jour modifié qui a été envoyé par courriel aux membres avant la rencontre. Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour du 16 juin 2020 est proposée par Catherine Robert et secondé par Karoline Morin.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2020

Une légère modification éditoriale est apportée au PV du 8 juin qui a été envoyé au CE avant la rencontre. Cette modification sera apportée avant la signature du PV par le secrétaire.

Il est proposé par Isabelle Racicot et secondé par Catherine Robert d'adopter le PV du 8 juin (avec modification).

Adopté à l'unanimité.

5. Bilan du budget 2019-2020 (incluant résolution pour le fonds 4 et 9)

La direction présente en détail le budget et les dépenses finales pour l'année 2019/2020, en passant par chaque type de fonds.

Voir en annexe le budget détaillé pour 2019/2020 (RapportDetailCE-Budget 2019-2020) ainsi que les notes explicatives (Présentation bilan budget2019-2020).

- La direction rappelle qu'un audit a été fait en janvier 2019 par ... et qu'il avait identifié plusieurs lacunes à corriger au niveau de la gestion des effectifs et suivi budgétaire. Un audit a été refait en février 2020 par ... et le rapport a conclu que la situation avait été corrigée et que les finances de l'école étaient en meilleurs état.

Séance du 16 juin 2020 - Conseil d'établissement de l'école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2019-2020

- Fond 1 : On note beaucoup de variation de coûts au niveau des salaires (due aux congé de maladie, retraite et nombreux arrêt de travail, surtout au sein du personnel de support à la direction (secrétaire, directrice adjointe, etc...)).
- Équilibre entre fonds 3, fonds 5 et 8... les surplus du fonds 3 sont utilisé pour absorber les déficits des fonds 5 et 8.
- La direction recommande un transfert de fond du fond 4 vers le fond 9.

Il est proposé par Alexandre Grégoire-Rousseau et secondé par Fernando d'autoriser les transferts budgétaire suivant, comme suit :

- *Que le solde de la campagne de financement pour les activités des finissants, déposé dans le fonds 4, soit envoyé au fonds 9 comme il se doit : 4 544 \$*
- *Que le solde de la campagne de financement pour les voyages étudiants, déposé dans le fonds 4, soit envoyé au fonds 9 comme il se doit : 5 488\$*
- *Que le don provenant du Carrefour Jeunesse Emploi, déposé dans le fonds 4, soit envoyé au fonds 9, comme il se doit : 1 000 \$*
- *Que le don pour un fond d'entraide aux étudiants, déposé au fonds 4, soit envoyé au fonds 9, comme il se doit : 500 \$*
- *Que le don pour la vie étudiante, déposé au fonds 4, soit envoyé au fonds 9, comme il se doit :2 500 \$*

Adopté à l'unanimité.

- La direction indique également qu'il reste un montant de \$222 sous la ligne « frais de civilité » qui doit être utilisé à la discrétion des membres du CÉ.

Il est proposé par Melissa Ann Murphy Domey et secondé par Catherine Robert de faire dons du montants résiduel de \$222 sous la ligne « Frais de civilité » au comité d'organisation des finissants.

Adopté à l'unanimité.

Enfin, la direction mentionne qu'avec toutes les mesures financières mise en place durant l'année, combiné à certaines réductions de coût reliées aux impacts de la pandémie COVID-19, la dette de \$173,000 a été complètement absorbée. L'école pourra donc commencer l'année 2020-2021 sans déficit. Le CÉ félicite la direction pour cet accomplissement, et souligne que l'équilibre budgétaire a été atteint 2 ans plus tôt que prévu (le commission scolaire ayant exigé au préalable que l'école éponge ce déficit de \$173,000 en 3 ans).

6. Frais scolaire demandé aux parents pour 2020-2021

Séance du 16 juin 2020 - Conseil d'établissement de l'école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2019-2020

La direction présente les frais scolaires proposés par type de classe pour l'année 2020-2021. Les frais sont similaires à l'année passée. Le CÉ revise en détail les frais scolaires et les items couverts par ces frais.

*Il est proposé par Catherine Robert et secondé par Amélie Rodrigue d'approuver les frais de scolarité pour 2020-2021 tel que présentés par la direction.
Adopté à l'unanimité.*

7. Dossier à suivre en 2020-2021 :

La direction rappelle au CÉ que plusieurs sujets devront faire l'objet d'un suivi lors des réunions à venir du CÉ. Dans les circonstances, ces sujets ont dû être repoussés. Entre autres choses :

- a. Révision du plan de lutte contre l'intimidation et la violence
- b. Révision du protocole d'intervention en toxicomanie
- c. Révision de l'offre de service au secondaire
- d. Poursuite de la mise en place du projet éducatif

8. Varia.

- La direction confirme que la commission scolaire a entamé des travaux de rénovation complète du système de chauffage (aucuns impacts sur le budget de l'école).
- Karoline Morin propose que le CÉ envoie une lettre aux parents qui ferait état des accomplissements de l'année 2019-2020 et des mesures qui ont été mises en place pour 2020-2021 pour bonifier l'aide et l'encadrement des élèves; ces mesures pourraient rassurer certains parents par rapport à la rentrée scolaire 2020-2021 dans un contexte post-pandémie. Les membres du CÉ sont entièrement d'accord avec cette suggestion. Alexandre Grégoire-Rousseau et Karine Paquette rédigeront une première version de cette lettre pour révision par le CÉ par après.

9. Levée de la séance

La prochaine rencontre est fixée à l'assemblée générale annuelle (septembre 2020 – date à confirmer).

La levée de l'assemblée est faite à 20h40.

Proposée par Melissa Ann Murphy Domey et secondé par Catherine Robert.